

Déposé au Greffe

le 04 DEC. 2009

4MOD TECHNOLOGY sous le N° 291 1604
Société à responsabilité limitée RCS N° 09 B 2436
au capital de 15 000 euros
Siège social : 155 / 157 Cours Berriat
38028 GRENOBLE
501 537 500 RCS GRENOBLE

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 SEPTEMBRE 2009**

Le soussigné Laurent STEPHAN, gérant de 4MOD TECHNOLOGY, société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, divisé en 1500 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la même ville ou départements limitrophes par simple décision de la gérance, ~~et en tout autre lieu en vertu d'une décision extraordinaire de l'associé unique ou des associés~~ en assemblée générale.

et exposé qu'il a été décidé pour des raisons stratégiques de transférer l'activité à Nantes où les conditions de fonctionnement permettront la pleine réussite de ses objectifs,

Décide :

- de transférer le siège social du 155 / 157 Cours Berriat, 38028 GRENOBLE au 20 rue de la Fontaine Salée, 44100 NANTES à compter du 1^{er} octobre 2009,

- et de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 20 rue de la Fontaine Salée, 44100 NANTES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

